

Procès-verbal de la soixante-sixième assemblée, assemblée ordinaire du conseil d'administration, tenue le jeudi 15 février 2024 au Sportplex, salle polyvalente #1 à 13h30

PRÉSENCES :

- ✚ Alain Dubuc,Beauharnois, administrateur siège n° 1
- ✚ Francis Laberge.....Beauharnois, administrateur siège n° 2
- ✚ Éric Allard,Châteauguay, administrateur siège n° 1
- ✚ Marie-Louise Kerneïs.....Châteauguay, administrateur, siège n° 2
- ✚ Éthier, JoëlleSecrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie

AUTRES PRÉSENCES :

- Émie Guindon.....Directrice générale adjointe, Régie
- Thérèse Gaumont.....Adjointe administrative, Régie
- Frédéric PépinVie citoyenne, Ville de Châteauguay

SUJET TRAITÉ

SUIVI

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant atteint, le président déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie-Louise Kerneïs, appuyé de monsieur Alain Dubuc et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes au varia, dépenses hors budget.

2024-474

- ✚ Adoption de l'Ordre du jour;
- ✚ Adoption du 65^e procès-verbal;
- ✚ Dépôt de la liste des dépenses de 2023
- ✚ Dépôt de la liste des dépenses du mois de janvier 2024
- ✚ Dépôt du bilan des dépenses au budget en date du 31 décembre 2023
- ✚ Dépôt du bilan des dépenses au budget en date du 31 janvier 2024
- ✚ Adoption du contrat de réparation des rideaux séparateurs du synthétique;
- ✚ Adoption de la facturation des quotes-parts 2024;
- ✚ Prochaine assemblée;

377/2024

- ✍ Varia – Dépenses hors budget;
- ✍ Période de questions;
- ✍ Levée de l'assemblée;

ADOPTÉ AVEC LES MODIFICATIONS PROPOSÉES.

3. ADOPTION DU 65^e PROCÈS-VERBAL :

2024-475

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, appuyé de monsieur Alain Dubuc et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la 65^e assemblée, assemblée ordinaire, tenu le jeudi 14 décembre 2023.

ADOPTÉ

4. DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES DE L'ANNÉE FINISSANT EN DÉCEMBRE 2023

La directrice générale dépose la liste des dépenses de l'année 2023

DÉPÔT SEULEMENT

5. DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES DU MOIS DE JANVIER 2024

La directrice générale dépose la liste des dépenses du mois de janvier 2024

DÉPÔT SEULEMENT

6. DÉPÔT DU BILAN DES DÉPENSES AU BUDGET EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2023

DÉPÔT SEULEMENT

7. DÉPÔT DU BILAN DES DÉPENSES AU BUDGET EN DATE DU 31 JANVIER 2024

DÉPÔT SEULEMENT

8. ADOPTION DU CONTRAT DE RÉPARATION DES RIDEAUX SÉPARATEURS DU SYNTHÉTIQUE

2024-476

ATTENDU QUE, l'équipe administrative a relevé des bris importants aux rideaux séparateurs du synthétique en début décembre 2023

ATTENDU QU'AUCUNE, garantie ne couvrait de telles réparations;

ATTENDU QUE, pour assurer la sécurité des usagers ainsi que de maintenir ses engagements contractuels, l'équipe administrative devait agir rapidement;

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge et résolu à l'unanimité, de permettre à la directrice générale de signer l'offre de services, no 933422, telle que déposée. Il est de plus résolu de ratifier le contrat octroyé au fournisseur, PROFAB 2000, le 23 décembre 2023 pour un montant de 9 925,00\$ taxes de vente en sus.

ADOPTÉ

9. FACTURATION DES QUOTES-PARTS 2024

2024-477

ATTENDU QUE, la directrice générale a soumis la facturation des Quotes-Parts pour l'année 2024 aux membres du conseil d'administration lors de la dernière séance de travail selon le tableau présenté ci-bas;

DESCRIPTION	MONTANT	QUOTES-PARTS 2024	
		Beauharnois	Châteauguay
		14 745,00	52 320,00
		21,99%	78,01%
		Population (décret n° 1836-2023)	
Gestion courante de la régie			
Administration générale	269 704,00	59 307,91	210 396,09
Fonctionnement / Opérations	319 350,00	70 225,07	249 124,94
Fonctionnement / Financement	1 324 950,00	291 356,51	1 033 593,50
TOTAL	1 914 004,00	420 889,48	1 493 114,52
		Population (décret n° 1831-2022)	
		14 412,00	51 614,00
		21,83%	78,17%
QUOTES-PARTS 2023 / RÉEL	1 914 444,50	417 923,23	1 496 521,27
ÉCART 2023 vs 2024	-440,50	2 966,25	-3 406,75

ATTENDU QUE, la répartition des Quotes-Parts 2024 entre les villes membres a été calculée à partir du décret #1836-2023 et du budget 2024 de la Régie tel que présenté;

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge, et résolu à l'unanimité que ladite facturation des Quotes-Parts 2024 entre en vigueur, tel que déposé par la directrice générale.

ADOPTÉ

10. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le jeudi 25 avril 2024 à 13h30, à la salle polyvalente #1 du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay.

11. VARIA

2024-478



A, ADOPTION D'AFFECTATION DES DÉPENSES HORS BUDGET 2023 À L'EXCÉDENT BUDGÉTAIRE 2022

ATTENDU QUE, la directrice générale a déposé, aux membres du conseil, un tableau détaillé de dépense hors budget pour l'année 2023;

ATTENDU QUE, ces dépenses ont déjà été autorisées lors de séances précédentes par les membres du conseil;

ATTENDU QUE, ces dépenses avaient déjà été affectées lors de séances de travail;

ATTENDU QUE, la firme d'audit BCGO, réclame une résolution permettant d'affecter ces dépenses 2023 à l'excédent 2022;

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge, et résolu à l'unanimité, de permettre à la directrice générale d'autoriser la firme d'audit BCGO d'affecter les dépenses pour un montant de 63 377,20 \$ à l'excédent budgétaire 2022 et ce tel que le tableau déposé par la directrice générale.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

QUESTION : Questionnement au sujet de la piscine intérieure : réponse du président du CA et de la directrice générale, il y aura une pelletée de terre vers la mi-avril et les citoyens pourront voir les progrès de la construction en temps réel sur le site de la Régie.

13. LEVÉE DE LA RENCONTRE

2023-479

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge, et résolu unanimement de clore la séance;

La rencontre est levée, l'ordre du jour étant épuisé, il est 13h37



Monsieur Éric Allard
Président du conseil d'administration



Joëlle Éthier,
Directrice générale et Secrétaire-
trésorière

